

Performance énergétique de l'entreprise : Un nouvel E-service pour les artisans

La CMA-NC, en partenariat avec L'ADEME, a développé un autodiagnostic réalisable en ligne, pour aider les artisans à faire le point et tester leur performance énergétique. Objectif : questionner les pratiques des professionnels et encourager l'engagement des entreprises dans une démarche éco responsable, plus que jamais nécessaire.

Eau, gaz, électricité, carburant : l'énergie est un poste de dépense important pour une entreprise. Réduire ces consommations permet d'agir en faveur de l'environnement, diminuer ses coûts et ainsi gagner en rentabilité et en compétitivité.

Un nouvel outil en ligne permet désormais aux artisans de faire **un rapide état des lieux** quant à leurs consommations énergétiques. Accessible gratuitement sur le site de la CMA-NC, dans la rubrique E-services, « **l'autodiagnostic énergie** » permet de tester ses pratiques et d'identifier les premières pistes d'amélioration à mettre en place. Moins de 5 minutes sont nécessaires pour répondre aux 24 questions posées concernant la gestion de l'énergie, la sensibilisation du personnel, les équipements électriques et informatiques, la climatisation, les véhicules, les énergies renouvelables, la production de froid, de vapeur et d'air comprimé.

À la fin du questionnaire, on accède au résultat global pour son entreprise. Des recommandations simples pour adapter ses pratiques et ainsi réaliser des économies sont également proposées dans une synthèse, téléchargeable gratuitement.

Ce test vise avant tout la prise de conscience et invite l'artisan à aller plus loin. Il peut en effet à l'issue de son test remplir un formulaire de contact afin que la CMA-NC revienne vers lui pour un accompagnement personnalisé. Deux services distincts, et sur-mesure, peuvent être proposés :

- **Le pré-diagnostic énergie**

Il s'agit d'un diagnostic gratuit, réalisé au sein de l'entreprise, qui permet de faire le point sur les usages et sur les postes consommateurs parmi les équipements électriques : calcul de l'énergie consommée pour chacun d'eux, simulation de remplacement par du matériel plus économe, étude de la facture d'électricité et optimisation de l'abonnement.

- **L'opération "TPE-PME gagnantes sur tous les coûts !" en partenariat avec l'ADEME**

Il s'agit d'une prestation de conseil suivie sur plusieurs mois, plus large et plus poussée. Elle vise à optimiser les flux au sein de l'entreprise pour les énergies, les matières premières, les déchets et l'eau. La démarche permet d'identifier les pertes cachées, d'en calculer les coûts et trouver les moyens de les réduire. L'accompagnement se déroule en 4 étapes : analyse des pratiques, définition d'un plan d'action, mise en place avec points de suivi et évaluation des résultats. Les actions envisagées sont à rentabilité courte (≤ 1 an) voire immédiate.

Information, conseil et accompagnement auprès de Clarisse Picon – Chargée de mission environnement et économie circulaire CMA-NC – Tél. 93 41 52 ou dd@cma



Marilyne ARCAINI – Chargée de communication - Tél. 28 02 64 / marilyne.arcaini@cma.nc

